

Réf: Dossier 305176

Avis de constitution

SOCIETE « SENEVE-LK SARLU » en abrégé « SLK SARLU »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE, Lot  
2408, Ilot 210

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENEVE-LK SARLU » en abrégé «  
SLK SARLU »

Objet : CONSTRUCTION ET COMMERCIALISATION DE  
TOUT  
BIENS IMMOBILIER, GESTION IMMOBILIERE,  
L'ACQUISITION DE TERRAINS DESTINES A LA  
CONSTRUCTION, LA REALISATION DE TOUT PROGRAMME  
IMMOBILIER & DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE, Lot  
2408, Ilot 210

Dirigeant(s) M KRA LOUKOU DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05081 du 23/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°30525/GTCA/RC/2024 du 23/05/2024

